

Règlement de la course Trail du Fort Boyard 2025

PARCOURS :

Course nature chronométrée pour 3 parcours, un mesurant 10 km avec 50m+ de dénivelé environ, un deuxième mesurant 19 km avec 100m+ de dénivelé environ et un troisième mesurant 28 km avec 150m+ de dénivelé environ. A ces trois courses, s'ajoute une marche de 8 km non chronométrée. Les parcours traversent la forêt domaniale de Boyardville, ainsi que la plage, et empruntent des tronçons de pistes cyclables. Ils sont fléchés à l'aide de rubalises et complétés parfois par un fléchage au sol ou vertical.

DÉPARTS :

Le 12 juillet 2025 au Centre Sportif Départemental de Boyardville, Route des Saumonards, 17190 Saint-Georges-d'Oléron :

- Départ du 28km à 08h00 / Départ du 19km à 08h45 / Départ du 10km à 09h15
- Départ de la marche à 09h30.

TARIFS & MODALITÉS D'INSCRIPTION :

- **8km** : Marche non chronométrée (limitée à 250 pers) : 6€ jusqu'au 12 juillet
- **10km** : 12€ jusqu'au 31 mars / 13€ jusqu'au 31 mai / 15€ jusqu'au 12 juillet
- **19km** : 17€ jusqu'au 31 mars / 20€ jusqu'au 31 mai / 23€ jusqu'au 12 juillet
- **28km** : 26€ jusqu'au 31 mars / 29€ jusqu'au 31 mai / 32€ jusqu'au 12 juillet

Inscription en ligne :

www.traildufortboyard.athletismeoleronais.fr / www.chrono-start.com

Inscription Bulletin :

Chèque bancaire à l'ordre de : *Athlétisme oléronais*

A adresser avant le 7 Juillet 2025 à :

- M Romain BOUFFIL - 1 impasse du verger-La Chevalerie - 17480 Le Château d'Oléron

Seules seront prises en considération les inscriptions accompagnées de leurs droits d'engagements et une photocopie de la licence FFA ou un [PPS](#) (Parcours Prévention Santé) mis en place par la FFA via leur plateforme datant de moins de 3 mois le jour de la course.

La licence FFTri n'est pas acceptée.

La Course est autorisée à partir de 18 ans « révolus » le jour de la course (sauf 28kms: à partir de 20 ans). Les places sont limitées à 1200 participants au total. Les inscriptions seront possibles le jour de la course suivant les places restantes. Toutes les inscriptions seront closes le samedi 12 juillet 2025 à 08h00, excepté pour le 28 km dont les inscriptions seront closes la veille à 19h00.

RETRAIT DOSSARD :

Le retrait des dossards se fera au Centre sportif départemental de Boyardville, près de l'arche de départ le 12 juillet 2025 à partir de 06h30. Merci de prévoir des épingles à nourrice pour accrocher votre dossard.

CHARTRE COVID DU COUREUR :

Toute inscription et participation à cette course entraîne l'acceptation et l'application des modalités de la chartre COVID du coureur consultable sur le site internet : www.traildufortboyard.athletismeoleronais.fr

Une assistance médicale sera assurée sur le parcours et à l'arrivée. Il est par ailleurs obligatoire de porter assistance à tout participant blessé.

En cas d'urgence contacter le 07.69.62.76.93

RAVITAILLEMENTS :

Pas de gobelet jetable sur le parcours, chaque coureur devra prévoir son propre contenant.

Trois points de ravitaillement sur le 28km, deux points sur le 19km et un point sur le 10km et un ravitaillement commun à l'arrivée.

EXCLUSION DE L'ÉPREUVE :

Aucun accompagnateur en VTT sur le circuit ne sera autorisé.

Merci de préserver le site et de ne pas jeter de détritrus (papiers, bouteilles, etc...) : Toute personne surprise en train de jeter des détritrus se verra disqualifiée de la course et encourra les éventuelles sanctions prévues par le règlement FFA. Les chiens ne sont pas autorisés sur les parcours ni dans l'enceinte du centre sportif.

REMISE DES PRIX :

La remise aura lieu à partir de 12H30 au Centre sportif départemental de Boyardville : votre présence est obligatoire pour le retrait des lots.

RÉCOMPENSES :

Seront récompensés les **3 premiers au scratch** : Homme et Femme (toutes catégories confondues). Puis par catégorie d'âge, Homme et Femme : JU / ES / SE / M0 / M1 / M2 / M3 /M4 /M5 /M6 /M7 M8.

Les récompenses ne sont pas cumulables. Chaque participant recevra un lot à l'arrivée

RÉSULTATS:

Ils seront visibles sur :

www.traildufortboyard.athletismeoleronais.fr / www.courir17.fr / www.chrono-start.com

ANNULATION ET REMBOURSEMENT :

En cas de force majeure, de mesures "COVID", de catastrophe naturelle ou de toute autre circonstance mettant en danger la sécurité des concurrents, les organisateurs se réservent le droit d'annuler l'épreuve sans que les participants puissent prétendre à un quelconque remboursement.

ASSURANCES :

Il est expressément indiqué que les coureurs participent à la compétition sous leur propre et exclusive responsabilité. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe à chaque non licencié d'être assuré personnellement.

RÈGLEMENT ET DROIT À L'IMAGE (la CNIL ET RGPD) :

De part son inscription, le coureur accepte le présent règlement susceptible de modification jusqu'au jour du Trail et autorise le club « Athlétisme oléronais » à exploiter les photographies et films pris lors de la course à des fins publicitaires. Conformément à la loi « informatique et liberté », tout participant pourra exercer son droit d'accès aux données personnelles le concernant et les faire rectifier en contactant l'organisation par courriel: trail.fort.boyard@gmail.com .

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES : www.traildufortboyard.athletismeoleronais.fr

ou nous contacter au 07 69 62 76 93

